

le fil de vert

Un fil de vert à tirer,
à (dé)tricoter...

Editeur responsable

Philippe Crampagne
Tel : 0496 852 858
29, Chemin du Croly, Quenast
N° 86 - juin 2015 - Trimestriel
www.rebecq.ecolo.be
ecolo.rebecq@gmail.com

ecolo

Soutenir ECOLO Rebecq:

7,5 € /an (BE73 0012 0277 6960)
Bureau de dépôt : REBECQ 1

Edito

Bientôt les vacances, il est temps de faire le point de cette première demi-année. Des changements sont intervenus au sein de notre Locale, avec un nouveau visage : Philippe Crampagne, secrétaire de la Locale. Faisons connaissance avec lui en page 2.

Le Conseil communal se réunit chaque mois. Notre Conseiller y porte des revendications vertes telles que la participation plus grande de la population aux décisions et un meilleur accès à l'information, à travers certains thèmes récurrents.

Un mini-sondage auprès de lecteurs de notre Fil de Vert, à l'occasion de notre fête d'hiver «Rebecq au Vert» fait apparaître une perte de vitesse de la rubrique qui faisait notre plus grand succès : les informations issues du Conseil communal. Pourquoi ? Nous y réfléchissons et vos avis restent bienvenus. Toutefois, dans ce numéro encore, vous découvrirez quelques petits dessous des séances publiques animées par notre Conseiller, de quoi, nous l'espérons, relancer votre intérêt. La mobilité – surtout celle qui peut réduire la pression de la voiture - occupe, comme souvent, une place de choix dans nos préoccupations : qu'est-il prévu suite à l'agrandissement futur de la carrière de Quenast, et pourquoi n'en parle-t-on pas avec les citoyen-ne-s ?

Cette participation, que nous préconisons systématiquement, devient le nouveau challenge du Centre culturel : le nouveau décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles l'impose dans les conditions de reconnaissance des Centres culturels et l'accès aux subsides publics. A suivre, donc.

Bonne lecture, bel été ! En forme pour la rentrée en septembre...



Disparition de la Drève Léon Jacques

La disparition de la drève Léon Jacques est pour bientôt, mais rien ne filtre ! Il importe pourtant de recueillir les données de l'expérience quotidienne des habitants avant l'intervention de techniciens pour éviter de devoir intégrer ces informations dans des schémas théoriques dont les raisonnements se sont figés. Ce qui est toujours difficile et, dès lors, (trop) souvent zappés. Décidemment, la (vraie) participation ferait-elle toujours peur ?

Pourtant, cela creuse à la carrière et il faudra bien avancer dans ce dossier, que ce soit pour aménager une voie de circulation alternative (ce qui a été évoqué déjà au niveau provincial et concernerait sérieusement les habitants des quartiers riverains) ou ... ne rien faire du tout.

En effet, ces travaux coûteront cher et les financeurs potentiels (carrière, subsides régionaux) réticents. Une nouvelle direction s'annonce aux carrières. Il s'agira donc, pour les autorités communales, de négocier serré pour obtenir de quoi résoudre les problèmes de circulation que la suppression de cet accès important ne manquera pas de susciter. Tout le monde utilise la drève – et souvent ! – que ce soit les voitures, les camions, les tracteurs, les vélos, les bus et même les piétons. L'avis de la population pourrait certainement aider à peser sur les financeurs voire à trouver des alternatives créatives et pratiques. Pourquoi ne pas l'organiser dès maintenant ? ECOLO plaide en ce sens et demande que les indications déjà formulées (Plan communal de mobilité, avis de la CCATM, etc) soient prises en compte comme, par exemple, intégrer une amélioration des circulations piétons/bus/vélos pour lutter contre la nécessité d'augmenter l'utilisation des voitures.

Un nouveau secrétaire de Locale

CCATM



L'une s'en va, l'autre s'en vient ! Notre secrétaire de Locale, Véronique Van Den Eede quitte Rebecq, avec sa famille, vers d'autres projets et d'autres activités. Nous la regretterons, pour son engagement, son dynamisme et la remercions pour tout ce qu'elle a apporté à notre groupe.

Venu de Tubize, un nouveau Quenastois a intégré la Locale ECOLO de Rebecq il y a quelques mois : Philippe Crampagne. Philippe n'est pas un ECOLO de la dernière pluie, il fut actif à Tubize, aussi est-ce tout naturellement qu'il a rejoint les Ecolos de Rebecq à la suite de son déménagement. Le voilà désormais installé au cœur de Quenast, place du Centenaire.

Né en 1973 à Tubize, Philippe est un enfant de notre coin, papa de 3 garçons et une petite fille, de 15 ans à 2 mois. Formé à Saint-Luc en publicité, il a un sens aigu de

l'engagement social. Il est chargé de mission à l'Institut Emile Grison (campus du CERIA), et à ce titre il développe des projets culturels et pédagogiques avec et pour des élèves du secondaire en décrochage scolaire et/ou en situation précaire. Il a travaillé dans le secteur de la jeunesse, des Maisons de Jeunes, toujours orienté vers des projets sociaux destinés à la jeunesse.

Il est content de rejoindre une équipe sur laquelle il sent qu'il pourra compter, avec déjà une certaine histoire que les plus anciens sont prêts à partager avec lui. Pour lui, l'équipe est indispensable. Philippe pense que les écologistes devraient être plus ambitieux et oser sortir du discours culpabilisant les personnes pour enfin attaquer le système, cause réelle de la destruction de notre environnement.

Dorénavant, Philippe coordonnera le travail de la Locale, avec le soutien de tous ses membres, dans le partage du travail et de la réflexion. Bienvenue à lui !

En CCATM (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité), le bourgmestre a annoncé une démarche aux apparences participatives pour la «revitalisation du Centre», c'est-à-dire pour la réaffectation de l'ancienne maison communale, le dépôt communal, le parc et les quelques maisons limitrophes sur la grand place. La CCATM a été incitée à faire valoir ses questions, souhaits, priorités et sera consultée aux différentes étapes du projet, et les Rebecquois et Rebecquoises pourront donner leur avis sur les projets envisagés. Et si c'était vrai ? Restons vigilants, et rappelons au Collège les engagements pris lors de cette annonce.

Intéressant à savoir

Au terme de 20 ans de travail, la cartographie de toute la Wallonie est désormais accessible sur le site <http://geoportail.wallonie.be>, où il est possible d'accéder par «WalOn-Map» (vers le bas de l'écran) à la carte du lieu que l'on recherche. La carte permet de voir en détail, quasi maison par maison, ou des surfaces plus grandes en maniant la roulette de sa souris.

Testez votre connaissance de Rebecq, visualisez ainsi les lieux évoqués dans votre Fil de Vert... Amusez-vous aussi à repérer quelques erreurs de toponymie sur notre territoire... il y en a !

Le site permet l'accès à quantités d'informations en lien avec le tourisme, la nature, le relief, etc. Pour cela, le mieux est de cliquer sur l'onglet «catalogue»... et toute la Wallonie vient à vous par l'angle que vous souhaitez.

Information

Une Journée Portes Ouvertes Nature & Progrès à Rebecq le dimanche 20 septembre prochain à partir de 11h, Chemin Hurtebise, 3. Sachez-en plus en consultant le site www.rebecq.ecolo.be sous la rubrique : actualité/Fil de Vert n°86 (juin 2015)

Un regard vert sur le Conseil communal

Les conseils communaux se suivent...et se ressemblent assez, finalement. Les comptes rendus en sont publiés sur le site de la commune (www.rebecq.be), mais à la date de rédaction de votre Fil de Vert (début mai) aucun procès-verbal n'était disponible pour 2015 !

Quelques points parfois attirent cependant notre attention. Ainsi le 21 janvier dernier, les conseillers ont reçu les résultats de la campagne de mesure et d'analyse des particules fines autour des carrières par l'Agence wallonne de l'air et du climat et l'ISSeP (l'Institut Scientifique de Service Public). Malheureusement aucun dossier n'a été remis à nos élus, et rien ne semble avoir été publié sur le site communal.

Par ailleurs, le Collège a été interpellé sur les situations difficiles dans lesquelles se retrouvent nombre de navetteurs à la suite des modifications des horaires des trains et des bus. Le bourgmestre s'est engagé à écrire sur ce sujet aux sociétés de transports publics conjointement avec la ville de Tubize. Espérons qu'il en résultera quelques aménagements utiles...

Deux autres points ont fait l'objet de remarques de la part du conseiller ÉCOLO; ils relèvent tous les deux d'un usage à tout le moins particulier du huis clos. Celui-ci est obligatoire pour toutes les questions de personnes (nomination, engagement, remplacement, sanction, etc...), mais dès lors qu'il s'agit de comptabilité, ou de fixation de thème de publication, ou même du suivi d'un conflit lié à un marché public, l'inscription dans l'ordre du jour de la séance à huis clos (c'est-à-dire en l'absence de tout public) ressemble à une mise à l'écart du regard des citoyens sur des sujets les concernant.

Ainsi, premier point, les comptes du Concerto à 5 € étaient prévus à huis clos, on se demandait pourquoi... le Collège a reconnu que les comptes devaient faire l'objet d'une présentation en séance publique, ce qui fut fait. L'organisation de ce concerto en 2014 réservait quelques surprises : son organisateur était supposé être une nouvelle ASBL initiée avec le soutien de la commune...ASBL qui n'a jamais vu le jour. Un compte bancaire a été ouvert, par 4 signataires, au nom

de la Maison de Jeunes, qui avait refusé d'organiser cette activité dont l'ampleur dépassait largement ses possibilités et ses objectifs. Le compte bancaire a finalement été fermé, à la demande insistante de la Maison de Jeunes, mais, curieusement, tous les documents comptables afférents à cet événement ont quitté la Maison communale pour être remis à la Maison de Jeunes, dont la comptabilité n'en reprend rien, et pour cause : elle n'y a joué aucun rôle. Voilà qui fait penser à un trou noir... En fin de parcours, un résultat net positif est revenu dans les recettes de la Maison de Jeunes. Tant mieux pour elle.

Le deuxième point introduit par ÉCOLO fut la question, posée en première page de notre dernier numéro du Fil de Vert (décembre 2014), de la tribune politique dans Rebecq à la Une. Les choses évoluent : la fixation des thèmes à traiter par les différents partis se passera désormais en séance publique. Un petit pas...

Le 18 février, le Bourgmestre a confirmé avoir écrit aux sociétés de transports et déclare que les choses vont être étudiées, que des actions sont en cours...Au cours de ce même conseil, le Collège a obtenu l'accord du Conseil pour pouvoir ester en justice (intenter un procès) d'office, c'est-à-dire sans revenir devant le Conseil, contre les locataires des logements communaux destinés aux situations d'urgence qui ne quittent pas les lieux en temps et heure. ÉCOLO s'est opposé à toute expulsion des personnes.

Enfin, le 18 mars, le Bourgmestre annonce, ce que beaucoup savent déjà, qu'un nouveau concept de Concerto à 5 € sera organisé à Rebecq, par et pour la Maison de Jeunes. Cette formule ne sera pas un mélange ou une resucée de l'ancienne édition, et sera plus participative, associant des musiciens locaux et le groupe des jeunes dans sa mise en œuvre. Il n'empêche, cette histoire de concerto joue une drôle de musique selon nous ! Des erreurs ont été commises, mais il faut arrêter la chasse aux sorcières aurait dit le Bourgmestre.

Les accords TTIP (traité de libre-échange transatlantique)

On en parle, enfin, de plus en plus : il s'agit d'un accord en cours de négociation visant à créer un grand marché unifié entre les USA et l'Union Européenne...mais dans lequel les partenaires sont loin d'être égaux. De plus en plus de communes votent des décisions demandant à nos autorités de rejeter cet accord, qui mettrait notamment notre agriculture entre les mains des grands lobbys agro-alimentaires. A quand Rebecq sur la liste ?

Apprenez-en plus sur le site www.Rebecq.ecolo.be (rubriques : actualité/ Fil de Vert n°86) à la lecture d'un article explicatif (par Jessica et Joël Scuttenaire) dont l'impression et la distribution ont été soutenues par le Cercle Royal Horticole de Rebecq. Bravo à eux !

Au feu !

Barbelés

Nombreux sont les Rebecquois et Rebecquoises qui préfèrent brûler leurs déchets plutôt que d'utiliser les sacs payants de l'IBW (Intercommunale du Brabant wallon), semblant ainsi ignorer le règlement de police (disponible sur le site www.Rebecq.be) qui stipule dans son article 96 *qu'il est défendu de brûler par quelque procédé que ce soit des matières inflammables, à l'exception des déchets végétaux secs... et ces feux de végétaux doivent se situer à plus de 100m de toute habitation.* Ce qu'ils semblent surtout ignorer, c'est combien de tels feux (avec des pneus, des matières plastiques, par exemple...) sont particulièrement préjudiciables à la qualité de notre environnement et très gravement nocifs pour nos poumons, y compris les leurs. Pourtant il existe des solutions écologiques : compostage, tri des déchets, parc à conteneurs, diminution des déchets par des choix de consommation, emballages bio-dégradables, etc.



Marais à Scaille



Une pétition circule sur le territoire de Rebecq pour demander une liaison fiable pour les vélos et les piétons, du quartier rue Haute vers le centre du village ... et le Collège demande vite des subsides à la Province pour rendre la rue Marais à Scailles cyclable. On croit rêver ! Cela fait des années que des associations et des particuliers pleurent pour que soient gardés en état les petits chemins et sentiers (plusieurs cartes et livrets ont d'ailleurs été publiés sur le sujet) et soudain, une solution ponctuelle semble trouvée : la commune décide de mettre de l'asphalte sur les côtés de la rue Marais à Scailles et d'interdire ce vieux chemin aux voitures et ... aux tracteurs ! Qu'on écoute un quartier qui réclame, d'accord, mais qu'on réponde sans aucune réflexion globale sur les déplacements dans l'entité et sans un plan cycliste cohérent, cela ne grandit pas des décideurs politiques en charge du bien-être de tous.

Lors de l'enquête pour l'étude de mobilité, il avait ainsi été montré, carte à l'appui, que transformer, pour l'usage cycliste, la rue Marais à Scailles ne constituait pas une vraie solution. Venant du centre du village, cette rue aboutit dans un tronçon non protégé du chemin du Gibet, où la circulation est dangereuse. Un long tronçon de la rue est inhabité et mal éclairé et peu souhaitent s'y engager par temps brumeux ou nuitamment. Pas très indiqué donc pour en faire le chemin des jeunes vers le centre du village. Sans parler de la pénalisation du patrimoine naturel (un des derniers chemins de pavés tels qu'utilisés par les carriers) et des agriculteurs (empêchés de passer). Relier les quartiers extérieurs au centre peut se faire de différentes façons, par exemple en installant une piste sécurisée le long des axes principaux, ce qui rencontrerait des besoins plus larges y compris pour les groupes de cyclistes qui souhaitent visiter ou traverser l'entité. Répondre à une pétition de quartier doit se faire en recadrant la demande dans la prise en compte des besoins de l'ensemble des citoyen-ne-s. C'est ce qu'on attend des responsables politiques. Une réponse sans réflexion à un problème posé depuis longtemps donne furieusement l'apparence de vouloir juste satisfaire des citoyens-électeurs. N'y a-t-il plus que la politique-marketing qui compte à Rebecq ?

Imprimé sur papier recyclé



Nous soutenir, participer, vous engager

Envie d'agir, de vous engager, de participer au projet écologiste à Rebecq ?

Vous pouvez participer à notre action, nous soutenir, marquer votre sympathie ou devenir membre. Si vous aussi, vous désirez vous impliquer davantage dans la vie locale et influencer la façon dont la Commune est gérée, nous vous invitons à rejoindre la locale ECOLO de Rebecq.

Prenez donc contact avec nous :

Philippe Crampagne
Tel : 0496 852 858 - 29, Chemin du Croly, 1430 Quenast

ecolo
REBECQ

Ont collaboré à ce numéro

Martine Baudin, Angélique Dipaola, Claude Machgeels, Eric Brenard, René Mahy, Véronique Van Den Eede et Fredk